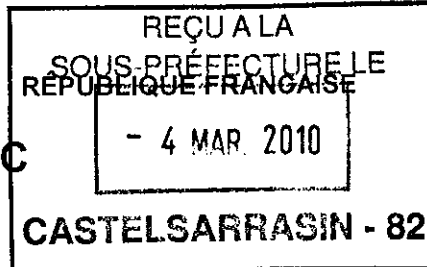


DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

**COMMUNE DE MOISSAC**



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ FEVRIER (25/02/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Février 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, **Adjoints**, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER,  
**Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES : Mme Marie DOURLENT (représentée par M. Alain JEAN) **Adjointe**, M. Franck BOUSQUET (Représenté par Mme Estelle HEMMAMI), Mme Christine FANFELLE, (représentée par Mme Christine LASSALLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M BENECH), **Conseillers Municipaux**

Etaient Absents Excusés : M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Patrice CHARLES  
**Conseillers Municipaux**

Mme Odile MARTY-MOTHEs est nommée secrétaire de séance.  
M. Redon sort de la salle pendant la présentation du projet.

**08 - 25-02-2010**

**RESEAUX EAUX USEES ET PLUVIALE DU QUARTIER DELBESSOUS AINSI  
QUE REPRISSE DE VOIRIE : APPROBATION DU DOSSIER PROJET,  
AUTORISATION LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-21

**VU** l'article 27, 28 du Code des Marchés Publics,

**VU** le rapport de Jean- Paul NUNZI proposant de se prononcer sur :

- la décision de réaliser le projet de réseaux eaux usées et pluviales pour la quartier Delbessous avec reprise de voirie d'en arrêter définitivement le programme tel que proposé dans l'avant projet du maître d'œuvre,
- l'autorisation préalable du Conseil à Monsieur le Maire de souscrire les marchés à intervenir après consultation,

**CONSIDERANT** que le bureau d'études DUMONS a remis un dossier d'avant projet pour un coût d'objectif travaux prévisionnel de 245 000 € HT,

**LE CONSEIL COMMUNAL APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE**

**VALIDE** le dossier d'avant projet et arrête définitivement le programme des travaux pour un coût d'objectif prévisionnel de 245 000 € HT,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à souscrire les marchés de travaux à intervenir après procédure adaptée.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les partenaires financiers



Pour copie conforme  
Moissac le 1<sup>er</sup> mars 2010

Maire  
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :

